

Laurent CROIZIER

Conseiller municipal de Besançon

Conseiller communautaire du Grand Besançon

Madame Marie ZEHAF

Conseillère municipale déléguée à la voirie

Mairie de Besançon

2 rue Mégevand

25000 BESANCON

Besançon, le 22 février 2022

Madame la Conseillère municipale,

Le 3 septembre dernier, j'avais eu l'occasion de vous interpeller à propos du Pont des Jardins. En retour, vous m'aviez listé les dispositifs installés et indiqué qu'aucun nouvel aménagement n'était envisagé.

Malgré l'installation de panneaux de signalisation et d'une signalétique lumineuse, le Pont des Jardins a de nouveau été le théâtre d'un accident le 18 février dernier. De toute évidence, ces installations sont encore insuffisantes.

Je voudrais relayer ici l'idée d'une Bisontine, habitante de longue date du quartier, soucieuse des poteaux arrachés, des angles de façades abîmés, des restes de carcasses de camions oubliés ou des manoeuvres dangereuses des camions ou camping-cars pour éviter l'accident.

Cette habitante propose un marquage au sol très visible alertant en amont la présence du danger, par exemple au bas de la rue des jardins et juste avant la bifurcation de la rue Baille.

A ma connaissance, cette solution n'a pas encore été testée, me semble peu coûteuse et facile à expérimenter.

Je vous propose que les services de la Ville de Besançon étudient et réalisent cette proposition.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame la Conseillère municipale, l'expression de ma sincère considération.

